

We Are Nature.Brussels ASBL  
Avenue des Cailles 34  
1170 BRUXELLES  
[info@wearenature.brussels](mailto:info@wearenature.brussels)

[www.wearenature.brussels](http://www.wearenature.brussels)  
Compte TRIODOS :  
BE95 5230 8147 8358  
N°Ent. 0799.727.386

Communiqué de presse We are Nature.brussels - Vendredi 16 juin 2023

## MORATOIRE SUR LA DESTRUCTION DES ESPACES NATURELS BRUXELLOIS : LE GOUVERNEMENT MIS EN DEMEURE

Ce vendredi 16 juin marque le coup d'envoi de la campagne « We Are Nature.Brussels ». Le gouvernement bruxellois est mis en demeure de respecter ses engagements climatiques en déclarant notamment un moratoire sur la destruction des sols vivants et des espaces naturels bruxellois. Objectif ? Maintenir les capacités de résilience de Bruxelles face aux effets des changements climatiques. L'action en justice sera portée par l'asbl We Are Nature.Brussels. Les citoyens sont invités à se joindre à l'action pour faire valoir leurs droits.

\*

Face à l'abîme entre, d'une part, l'accélération des changements climatiques et les constats scientifiques de leur gravité et, d'autre part, l'inaction politique, la société civile a de plus en plus recours au droit et à la justice pour se faire entendre<sup>1</sup>. C'est la voie privilégiée aujourd'hui par l'asbl We Are Nature.brussels pour mettre les autorités bruxelloises face à leurs responsabilités.

Il y a presque un an, les représentants de 27 collectifs citoyens déposaient au cabinet du Ministre-Président de la Région une **demande de moratoire<sup>2</sup> sur la destruction des sols vivants et des espaces naturels** bruxellois. Elle était appuyée de pétitions rassemblant 40.000 signatures, et est à présent signée par 64 collectifs et associations.

Le TuiniersForum des Jardiniers, à l'initiative, a demandé à plusieurs reprises à la Région comment elle parviendrait à respecter ses engagements climatiques (récemment revus à la hausse) tout en continuant à détruire ses espaces naturels et ses sols vivants qui ont la capacité à la fois de réduire la concentration de gaz à effets de serre et d'atténuer les effets du bouleversement climatique.

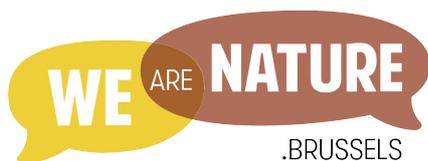
« **Nous n'avons reçu aucune réponse à ces questions** », précise Bernadette Stallaert, du Forum. « **Alors que ce mois de juin 2023, pas encore terminé, est le plus chaud jamais enregistré, il est urgent de protéger réellement la nature** ». Cela est d'autant plus crucial qu'en ville, certains effets du changement climatique sont accentués. « **L'artificialisation des sols, l'abattage d'arbres sains, la destruction d'espaces naturels réduisent dangereusement les capacités de la nature à absorber le carbone, à assurer le cycle de l'eau et à rafraîchir la ville** ». En ville, la protection des sols vivants et de la biodiversité est d'autant plus urgente que l'élévation des températures y est plus forte.

L'IRM vient d'établir une nouvelle méthode pour calculer le changement climatique à Bruxelles et nous rappelle que l'écart entre la ville et les zones rurales atteint 8°C<sup>3</sup>. L'effet d'îlot de chaleur

1 Citons l'affaire Urgenda aux Pays-Bas, l'affaire du siècle en France et l'Affaire Climat (toujours en cours) en Belgique.

2 [https://www.tuiniersforumdesjardiniers.be/wp-content/uploads/2022/07/20220714\\_manifeste-moratoire\\_FR.pdf](https://www.tuiniersforumdesjardiniers.be/wp-content/uploads/2022/07/20220714_manifeste-moratoire_FR.pdf)

3 Voir la « [nouvelle méthode pour calculer le changement climatique à Bruxelles](#) », IRM.



We Are Nature.Brussels ASBL  
Avenue des Cailles 34  
1170 BRUXELLES  
[info@wearenature.brussels](mailto:info@wearenature.brussels)

[www.wearenature.brussels](http://www.wearenature.brussels)  
Compte TRIODOS :  
BE95 5230 8147 8358  
N°Ent. 0799.727.386

constitue un péril pour les gens qui y vivent.

D'autres effets du bouleversement climatique constituent des dangers pour les villes, notamment les sécheresses et les inondations. Pour s'en prémunir, ou en réduire les impacts, la nature est notre meilleure alliée. Il est donc crucial de lui donner plus de place et de lui accorder des protections plus fortes, comme vient d'ailleurs de le proposer l'Assemblée citoyenne pour le climat à Bruxelles.<sup>4</sup>

**Les autorités restent sourdes à cette demande de protection et poursuivent au contraire l'urbanisation des espaces naturels** malgré l'aggravation du dérèglement climatique et malgré une large mobilisation citoyenne, l'ASBL We Are Nature.Brussels a été constituée à partir du Forum des jardiniers pour entamer des démarches en justice.

*« En signant l'accord de Paris en 2015, la Région de Bruxelles-Capitale s'est engagée à prendre des mesures relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais également relatives aux puits de carbones et à l'adaptation aux effets induits par les changements climatiques. C'est sur ces deux derniers volets que va principalement porter l'action en justice de We Are Nature.Brussels, qui est une initiative nouvelle pour aborder la question du climat dans une ville-région comme Bruxelles »* indique Jean-Baptiste Godinot, de l'ASBL We Are Nature.Brussels. Les espaces naturels sont en effet à la fois des puits de carbone et des solutions de mitigation. Leur protection est donc nécessaire.

Ce 16 juin 2023, We Are Nature.Brussels met en demeure le gouvernement bruxellois d'instaurer un moratoire sur l'urbanisation des espaces naturels, des sols vivants, des friches et des terres délaissées. Cette **suspension** doit permettre de les intégrer pleinement dans une réflexion renouvelée sur l'aménagement du territoire, jusqu'à l'adoption du prochain PRAS (Plan Régional d'Affectation du Sol) attendu pour 2025. Ce PRAS doit impérativement transcrire les stratégies régionales d'adaptation de la ville aux changements climatiques, et planifier l'adaptation de Bruxelles à ce nouveau contexte en accordant une importance majeure à la nature. Le prochain PRAS doit être « climatique ».

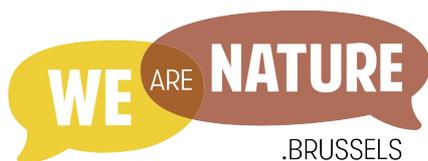
**Les citoyens sont invités à prendre part à cette action en justice en devenant requérant, ce qui ne présente aucun risque financier ni judiciaire.**

*« Prendre part à cette action, c'est également s'inscrire dans une dynamique qui grandit chaque jour en faveur d'un monde qui reste vivable pour tous. C'est être conscient que nous devons prendre soin de la nature, parce que nous en faisons partie. »* soulignent les membres de We Are Nature.Brussels.

**Contacts :** NL: S. Stecher-Rasmussen - 0485 717 932 / FR: JB. Godinot - 0488 200 175 / ENG: F. Vinet - 0473 932 139

---

<sup>4</sup> Voir aussi les [conclusions de l'Assemblée citoyenne pour le climat Bruxelles](#) : « Tout ce qui est vert (et bleu) et naturel aujourd'hui doit être préservé en l'état. En plus de protéger l'existant, nous proposons de créer des « espaces verts et/ou bleus » dans les quartiers où la nature représente moins de 25% du territoire du quartier. Toute rénovation ou reconstruction d'un îlot/ensemble de logements devra comporter au moins de 25% d'espaces verts et bleu. » (vendredi 9 juin 2023).



We Are Nature.Brussels ASBL  
Avenue des Cailles 34  
1170 BRUXELLES  
[info@wearenature.brussels](mailto:info@wearenature.brussels)

[www.wearenature.brussels](http://www.wearenature.brussels)  
Compte TRIODOS :  
BE95 5230 8147 8358  
N°Ent. 0799.727.386

We Are Nature.Brussels est une ASBL fondée au mois de mars 2023, qui « a pour but la protection et la promotion de la biodiversité, des espaces naturels, des espaces non bâtis, des sites délaissés et des sols vivants sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale » parce qu'ils sont essentiels pour affronter les conséquences néfastes du changement climatique. « L'association vise à préserver et garantir des conditions de vie admissibles pour les générations présentes et à venir sur le territoire de la Région bruxelloise et donc le respect des droits à la vie, à la vie privée et familiale, à un environnement sain, tels que ces droits sont consacrés par les instruments de droit international et par la Constitution ».

[www.wearenature.brussels](http://www.wearenature.brussels)